

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° AE235

présenté par

Mme Guittet, M. Marsac, M. Amirshahi, M. Assouly, M. Bacquet, M. Laurent Baumel, M. Bui, M. Destot, Mme Imbert, M. Loncle, M. Said, M. Vauzelle, M. Rouquet et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT****RAPPORT Annexé**

A l'alinéa 36, à l'avant dernière phrase, substituer aux mots :

« certaines maladies tropicales »,

les mots :

« les maladies de la pauvreté et maladies négligées »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les maladies de la pauvreté et les maladies négligées touchent plusieurs milliards de personnes à travers le monde. Les besoins en recherche et développement de nouveaux diagnostics, vaccins et médicaments sont colossaux[1].

Les maladies de la pauvreté et les maladies négligées englobent à la fois les maladies tropicales négligées telles la leishmaniose ou la maladie de Chagas mais également d'autres maladies transmissibles telles que la tuberculose ou le paludisme. A titre d'exemple, alors qu'1,3 millions de personnes meurent chaque année de la tuberculose, il n'y a pas eu de mise sur le marché de nouveaux médicaments et vaccins depuis plus de 40 ans.

Ainsi l'effort en matière de R&D de la France ne pourrait se limiter aux maladies tropicales négligées et doit se concentrer sur les maladies de la pauvreté les plus impactantes en terme de mortalité et de morbidité. L'ensemble de ces maladies se nourrissent et favorisent à la fois la pauvreté. La morbidité qui leur est associée et les conséquences socio-économiques entravent le développement et la croissance des pays touchés et appauvrissent toujours plus les populations affectées.

En outre, l'alinéa 38 du rapport annexé à l'article 2 du projet de loi réitère la priorité française en matière de lutte contre les trois grandes pandémies et les maladies négligées. Au nom de la cohérence des politiques publiques, cet effort doit s'inscrire dans un continuum entre la recherche et le développement et les programmes d'accès aux soins que la France finance au titre de l'aide publique au développement.

[1] Une étude récente publiée dans l'édition du 24 octobre de la revue « The Lancet Global Health », démontre que seuls 37 des 850 nouveaux médicaments et vaccins développés entre 2000 et 2011 sont consacrés à ces maladies ( le paludisme, la tuberculose, 17 maladies tropicales négligées (MTN) tel que défini par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 11 maladies diarrhéiques, et 19 autres maladies de la pauvreté, à l'exclusion du VIH / SIDA), soit 4 pour cent des recherches enregistrés et 1 % des essais cliniques alors que ces maladies pèsent pour 12% du fardeau épidémiologique mondial.